

DOSSIER COVID

Le bilan du confinement
et l'après

CADRE DE VIE

Les travaux réalisés
et ceux à venir

VIE COMMUNALE

Les nouveautés
de l'été



Crédit photo © Mairie Landéda - Objectifs Vacances

C'EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ !

La Municipalité remercie les citoyens de Landéda de continuer à prendre les mesures nécessaires pour éviter toute prise de risque et limiter la propagation du coronavirus.

Nous invitons les personnes se retrouvant en difficulté, ou leur entourage proche, à contacter la mairie en cas de besoin par téléphone au 02 98 04 93 06 ou par mail accueil@landeda.fr

UNE EXPO SUR LE PATRIMOINE DE GUÉNIOC

De 1960 à 1972, l'archéologue Pierre-Roland GIOT réalise un premier chantier de fouilles archéologiques sur l'île Guénio. La fabuleuse découverte d'une nécropole construite durant la période néolithique a ébahi tous les amoureux d'histoire.

En 2017, une seconde phase de chantier mené par Florian Cousseau, archéologue, accompagné d'une équipe de bénévoles, approfondit les recherches déjà effectuées grâce à la numérisation du site et découvre que l'île a accueilli différentes civilisations du néolithique aux temps modernes.

Voyagez dans le temps à travers des textes, photos, maquette et vidéos retraçant l'histoire de l'île Guénio. Dès le 17 octobre 2020, au sémaphore.



LABEL « PORT D'INTÉRÊT PATRIMONIAL »

La commune de Landéda est engagée dans une politique de valorisation de son patrimoine historique.

Année charnière, 2020 est le moment de faire le bilan de la première période de labellisation « Port d'Intérêt Patrimonial », de regarder l'ensemble des actions réalisées, d'analyser la dynamique lancée auprès de différents acteurs et générations de Landédaens.

Une nouvelle candidature pour renouveler le label sera déposée en fin d'année. Parmi les actions qui seront développées dans ce nouveau programme :

- la mise en valeur du patrimoine matériel déjà recensé
- un travail sur la transmission des connaissances du patrimoine immatériel par la collecte de témoignages d'anciens de la commune et leur valorisation, en les cartographiant et les intégrant à un site internet en libre accès.

Ces actions permettront de mieux comprendre la culture maritime du territoire, les mutations des espaces et des bâtiments dans le temps, les héritages reçus, afin de faire perdurer cette culture locale.

Les associations locales sont déjà très actives et enrichissent constamment ces connaissances.

Ce projet entre dans le cadre de l'appel à projets « Inventaire des Ports » initié par le service de l'Inventaire du Patrimoine Culturel du Conseil Régional, ainsi les données récoltées seront intégrées dans la base de données régionale. L'ensemble des membres des comités de pilotage PIP seront sollicités pour contribuer à ce projet. Il pilotera le travail d'un jeune en formation à l'occasion d'un stage de 6 mois.

LE CCAS EN ACTIONS

Le début du nouveau mandat est l'occasion pour le CCAS de lancer une nouvelle dynamique. L'objectif pour les mois et années à venir est d'élaborer de nouvelles actions avec L'EHPAD de la commune, de multiplier les actions avec les associations locales et bien sûr de contribuer à créer une synergie avec les municipalités de Lannilis et Plouguerneau.

ÉDITO



Cher toutes et tous,

Le 15 mars au soir, les résultats des élections municipales, pour lesquelles un protocole sanitaire strict avait été mis en place afin de permettre à chacun.e de venir voter en toute sécurité, nous plaçaient en première position (près de 60% des voix).

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous remercier très sincèrement de votre confiance pour la mise en œuvre d'un programme ambitieux et réaliste pour notre commune, où l'humain et le développement durable restent au cœur de nos priorités.

Le 17 mars sonnait l'heure du confinement pour tous. Nous n'oublierons pas cette période de crise sanitaire liée à la COVID-19. Nous avons dû relever des difficultés sur cette période mais constatons que des solidarités se sont spontanément mises en place avec l'ensemble des acteurs de notre commune.

Nous n'oublierons pas non plus ce rapport au temps complètement chamboulé pendant le confinement qui passait vite pour certains et notamment les professionnels de santé et plus lentement pour d'autres comme les personnes vulnérables et isolées. Certains l'ont vécu plus sereinement, en ont profité pour lâcher prise, passer de bons moments avec leur famille, prendre soin de leur maison, redécouvrir notre commune...

Du côté de la municipalité, outre le BIM qui a permis de maintenir un lien, nous avons pu compter sur des agents très investis qui ont veillé à maintenir un service public de qualité dans ce contexte très particulier. Nous espérons que cela vous a aidés au quotidien.

La commune est depuis le début pleinement actrice de la reprise économique. Les réalisations et les projets présentés dans ce magazine l'illustrent parfaitement. Nous souhaitons également favoriser, en respectant les consignes de l'état, une relance de notre dynamique associative et culturelle, véritable vecteur de lien social.

Je vous témoigne ma reconnaissance pour votre mobilisation et votre civisme sur cette période et je remercie très sincèrement les élus qui se sont mobilisés, les agents de la commune et de la CCPA, les professionnels de santé, les commerçants, et vous tous qui avez pu aider sur les livraisons de courses aux plus fragiles ou pris des nouvelles de vos proches, de vos voisins. Je suis certaine que nous sortirons grandis de cette situation inédite.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches !

Christine CHEVALIER
Maire de Landéda

SOMMAIRE

Directrice de publication :
» Christine Chevalier

Direction technique :
» Anne Poulnot-Madec,
Nolwenn Dauphin

Conception graphique :
» Sophie Charruau

Crédits photos :
» Mairie de Landéda,
OT Pays des Abers

06 DOSSIER COVID POINT DE SITUATION SUR LE CONFINEMENT ET L'APRÈS

- 10. CADRE DE VIE
- 12. ENTRETIEN
- 14. VIE COMMUNALE



Christine CHEVALIER
Maire



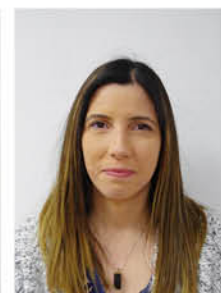
David KERLAN
1^{er} adjoint
Enfance - Jeunesse et
Affaires Scolaires



Anne POULNOT-MADEC
2^{ème} adjoint
Finances



Laurent LE GOFF
3^{ème} adjoint
Mer, patrimoine,
sécurité



Nolwenn DAUPHIN
4^{ème} adjoint
Vie associative et
Communication



Jean-Luc CATTIN
5^{ème} adjoint
Tourisme, économie



Danielle FAVÉ
6^{ème} adjoint
Affaires sociales



Alexandre TRÉGUER
7^{ème} adjoint
Travaux, urbanisme



Daniel GODEC
1^{er} conseiller délégué
Transition écologique et
numérique



Jean-Pierre GAILLARD
2^{ème} conseiller délégué
Affaires culturelles



Philippe COAT
3^{ème} conseiller délégué
Sport - santé, bien-être



Céline PRONOST
4^{ème} conseillère déléguée
Participation citoyenne



Hervé LOUARN
5^{ème} conseiller délégué
Prospective financière et
mobilité



Isabelle POUILLAIN
6^{ème} conseillère déléguée
Promotion et valorisation
commerçants & artisanat



Bernard THÉPAUT
7^{ème} conseiller délégué
PLUI et appui sur les
questions d'urbanisme



Muriel COLLOMBAT
Conseillère municipale



Cathy COUSTANCE
Conseillère municipale



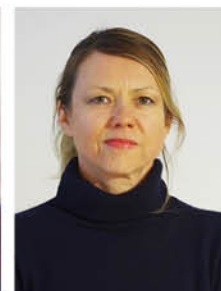
Marie-Laure LOUBOUTIN
Conseillère municipale



Laurent QUÉZÉDÉ
Conseiller municipal



Camille SORDET
Conseillère municipale



Marine VAUTIER
Conseillère municipale



Jean-Luc LE ROUX
Conseiller municipal



Erwann DENEZ
Conseiller municipal



Silvenn KOANT
Conseillère municipale



Martine KERFOURN
Conseillère municipale



Christophe ARZUR
Conseiller municipal



Pascale BIHANNIC
Conseillère municipale

LES COMMISSIONS

Le conseil municipal du 22 juin a validé la composition des membres des 7 commissions permanentes mises en place pour étudier les affaires avant le passage en Conseil municipal. Suite à la démission d'un membre, une nouvelle délibération devra intervenir afin de permettre à Monsieur Erwann Denez de se positionner sur les commissions.

Le nombre maximum des membres par commission a été fixé à 12 par commission en dehors de la Présidente (maire) qui est membre de droit. Comme sur le mandat précédent, sur proposition de la majorité, il a été décidé de permettre aux groupes minoritaires de siéger dans chaque commission en fonction d'un calcul du nombre de sièges à la proportionnelle entre les 3 groupes et de permettre aux groupes minoritaires de désigner un suppléant dans chaque commission pour pallier aux absences éventuelles.

Commission Finances :

Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Jean-Luc CATTIN, Danielle FAVÉ, Hervé LOUARN, Jean-Luc LE ROUX, Nolwenn DAUPHIN, Alexandre TRÉGUER, David KERLAN, Christophe ARZUR

Commission Travaux Urbanisme Sécurité :

Alexandre TRÉGUER, Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Daniel GODEC, Hervé LOUARN, Jean-Luc CATTIN, David KERLAN, Isabelle POULLAIN, Bernard THÉPAUT, Christophe ARZUR

Commission Mer et Littoral :

Laurent LE GOFF, Jean-Luc CATTIN, Alexandre TRÉGUER, Céline PRONOST, Daniel GODEC, Isabelle POULLAIN, Philippe COAT, Hervé LOUARN, Marie-Laure LOUBOUTIN, Bernard THÉPAUT, Silvenn KOANT, Christophe ARZUR

Commission Vie associative, culture et patrimoine :

Nolwenn DAUPHIN, Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Céline PRONOST, Philippe COAT, Muriel COLLOMBAT, Laurent QUÉZÉDÉ, Jean-Pierre GAILLARD, Bernard THÉPAUT, Silvenn KOANT, Pascale BIHANNIC

Commission Enfance-Jeunesse :

David KERLAN, Danielle FAVE, Céline PRONOST, Philippe COAT, Muriel COLLOMBAT, Cathy COUSTANCE, Jean-Pierre GAILLARD, Camille SORDET, Martine KERFOURN

Commission tourisme économie :

Jean-Luc CATTIN, Alexandre TRÉGUER, Isabelle POULLAIN, Hervé LOUARN, Cathy COUSTANCE, Laurent QUÉZÉDÉ, Camille SORDET, Marine VAUTIER, Silvenn KOANT, Christophe ARZUR

Commission communication :

Nolwenn DAUPHIN, David KERLAN, Daniel GODEC, Cathy COUSTANCE, Jean-Pierre GAILLARD, Marine VAUTIER, Jean-Luc LE ROUX, Martine KERFOURN, Pascale BIHANNIC

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est composé pour moitié d'élus et de non élus :

Danielle FAVÉ, Catherine COUSTANCE, Muriel COLLOMBAT, Laurent QUÉZÉDÉ, Martine KERFOURN, Pascale BIHANNIC, Sandrine CLAVIER, André PERROS, Jean Claude LARVOR, Italia BIANCHI, Hélène DE BOURMONT, Amélie HERRY

Le 16 mars au soir, le Président de la République annonçait le confinement de la population à partir du 17 mars à 12h...

LA CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE

Le 17 mars 2020 au matin, à Landéda, une cellule de crise du Plan Communal de Sauvegarde se constitue avec pour rôle la gestion de la crise sanitaire et la mise en place du plan de continuité des services publics.

Initialement composée de 6 élus et 3 agents sous l'autorité du maire, elle s'est renforcée ultérieurement de compétences supplémentaires pour la préparation du déconfinement par le biais de groupes de travail.

En parallèle, une « cellule d'astreinte » est constituée en son sein : 4 élus sont intervenus par roulement tout au long de la période de confinement afin de répondre notamment aux urgences durant les week-ends.

LE PLAN DE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS

Piloté au quotidien par les Chefs de service, encadré par le Directeur Général des Services (DGS) et sous l'autorité du Maire, le plan de continuité des services publics a évolué tout au long de la crise sanitaire, intégrant, par exemple, les initiatives des agents.

Ce plan de continuité a eu pour objectifs d'organiser, dans des conditions inédites :

- les missions essentielles de service public : accueil, état civil, police municipale, accueil des enfants de soignants à l'école et à l'ALSH,
- les activités essentielles au fonctionnement de la commune pour le respect de ses obligations : paie, mandatement, comptabilité...
- les activités essentielles à la vie communale : culture et sport, permanence des interventions d'urgence des services techniques et communication avec la population.

Cette mise en œuvre fera l'objet d'une analyse afin de repérer les forces et les faiblesses des moyens communaux révélées lors de cette crise, et d'en tenir compte pour le futur.

COVID : LE BUDGET 2020 RESTE MAÎTRISÉ

« Le spectre de la Covid-19 plane sur le budget des communes », « La crise sanitaire creuse les budgets des communes », « Le coronavirus enfievre les budgets communaux », « Le coronavirus coûtera très cher aux communes du Finistère » : depuis le mois de mai la presse souligne l'impact de la pandémie sur les comptes des collectivités locales, faisant état de chiffres vertigineux.

Qu'en est-il à Landéda ?

La crise sanitaire a effectivement modifié les équilibres du budget primitif voté au début du mois de mars 2020. Ces modifications résultent tant des politiques définies par la municipalité pour faire face à la crise sanitaire et à ses conséquences que des situations qu'elle a, comme toutes les communes, subies.

Si le résultat de fonctionnement escompté début mars 2020 sera, certes, affecté, les « dépenses Covid » devraient être supportées sans difficultés majeures par le budget 2020 grâce à la bonne santé des finances communales.

L'incertitude demeure quant à l'impact sur les recettes pour 2021, quant à la durée de la crise et la prolongation éventuelle d'un surcroît de dépenses pour 2021.

Toutes les dépenses résultant directement de la crise sanitaire ont été identifiées et devraient représenter environ 186 000 €, les chiffres définitifs n'étant arrêtés qu'à la clôture du budget.

QUE RETENIR DU CONFINEMENT ET DU DÉCONFINEMENT ?

De la solidarité et du lien

La cellule de crise a engagé un recensement des personnes isolées de la commune dans le but de mettre en place un réseau d'entraide et de soutien pendant la période de confinement.

Le constat de cette période est le suivant : le soutien et l'entraide se sont mis en place spontanément grâce aux familles, voisins, amis et commerces de proximité qui ont su s'adapter aux besoins des personnes peu mobiles. Les élus à l'action sociale, pendant tout le confinement, ont maintenu la distribution des denrées aux plus démunis via la banque alimentaire de la commune.

La banque alimentaire de Brest ayant suspendu ses dons sur 1 mois, le CCAS s'est approvisionné en produits frais pour faire face à ce manque.

Afin de respecter les consignes sanitaires, une nouvelle organisation a été instaurée avec des rendez-vous toutes les 30 minutes. Ces rendez-vous personnalisés ont permis d'échanger et de mieux connaître les bénéficiaires et leurs besoins.

Les liens créés lors de ces échanges ont été appréciés des bénéficiaires et des bénévoles et cette organisation a été conservée.

La maison de retraite, quant à elle, a publié une gazette régulière afin d'informer les familles des activités quotidiennes proposées aux résidents.

La salubrité et la santé publique

Comme l'indique la formule « crise sanitaire », la santé publique a été un point central à traiter pendant toute la période de confinement. La cellule de crise s'est attachée à accompagner les commerces ouverts au public en les aidant à mettre en place des mesures de salubrité : marquage des trottoirs pour le respect des distances minimales, aide à la livraison des commandes, etc.

La question de la gestion des matériels de protection en stock s'est également posée. Il a fallu fournir, rapidement et en quantité suffisante, les agents municipaux des écoles et des services techniques puis prendre en compte la demande de soutien des cabinets infirmiers mal approvisionnés mais effectuant un travail primordial.

La Municipalité s'est, par ailleurs, engagée auprès de la population en commandant des masques en tissu dès le mois d'avril.

La commande ne pouvant être honorée dans les temps, la décision a été prise de pallier à cette pénurie temporaire en offrant la possibilité aux personnes dépourvues de venir se procurer 2 masques jetables en papier. Enfin, les masques en tissu, certifiés lavables 50 fois, ont été distribués sur le mois de juillet à raison de 2 masques par personne de plus de 11 ans composant les foyers de Landéda. 4860 masques ont ainsi été distribués.



Les nombreux « merci » sur les bacs à ordures ménagères pendant le confinement

IMPACT COVID-19

Salubrité - Santé publique : 78 798,05 €

- Masques distribués aux habitants
- Produit de désinfection, gel hydroalcoolique, masques de protection pour le personnel communal et la cellule de crise, plexiglas pour les postes d'accueil, produit de marquage au sol
- Remplacement des agents en arrêt de travail parce que classés « personnes vulnérables »
- Recrutement de personnel supplémentaire pour assurer la désinfection (toilettes sèches...)
- Pour permettre le télétravail : acquisition d'ordinateurs portables et prestation informatique pour assurer un accès sécurisé à distance
- Pour permettre la tenue du Conseil Municipal : acquisition d'imprimante portable

Le maintien du service public

Le plan de continuité d'activité (PCA) est l'outil qui guide l'organisation de la collectivité pour assurer le fonctionnement des missions essentielles du service public en cas de crise. Il définit et met en place les moyens et les procédures nécessaires.

Durant la période de confinement, les différents services communaux (administratif, technique, culture et enfance - jeunesse) ont été fermés (physiquement) au public mais les agents ont continué d'assurer les missions qui leur incombent.



La police municipale a assuré la sécurité et le bon ordre durant ses patrouilles 6 jours/7 (en journée et soirée) et des missions conjointes avec la gendarmerie ont été organisées.



Une astreinte a été mise en place pour les agents du service technique pour des interventions d'urgence : 43 interventions.



L'accueil téléphonique de la Mairie a été assuré pour répondre aux différentes demandes : 783 appels.



Des locaux et des véhicules ont été mis à disposition pour les soignants et les commerçants.



La gestion de l'état civil et la gestion du cimetière, la comptabilité et les dossiers d'urbanisme ont été assurés au plus proche de la normale.



La chargée de communication en lien avec les élus a adapté le contenu des Bim.

Le 16 mars, tous les établissements (école, crèche, ALSH, école des sports) ont suspendu l'accueil généralisé des enfants, mais un service d'accueil minimum a été mis en place pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, dans leur lieu de scolarisation habituel école privée ou publique. La pause méridienne et le nettoyage ainsi que la désinfection des locaux ont été organisés par les agents communaux.

Durant les vacances scolaires (à compter du 15 avril), les enfants des personnels prioritaires ont pu être accueillis par l'association EPAL dans les locaux de la maison de l'enfance.

La municipalité a décidé que l'accueil à l'ALSH de Landéda serait gratuit et la municipalité a pris en charge les sommes engagées pour la garde de ces enfants.

Afin de permettre aux usagers de continuer à avoir des activités culturelles et sportives, les agents de la Médiathèque et l'éducateur sportif de la commune ont travaillé pour alimenter réseaux sociaux et site internet de la commune, avec des contenus numériques culturel ou sportif de manière hebdomadaire.

IMPACT COVID-19

Enfance jeunesse : 38 177,28 €

- Intervention des services techniques dans les deux écoles pour aménager les accès et fermer les espaces de jeux
- Produit de désinfection, gel hydroalcoolique pour l'école communale ; masques de protection pour les agents communaux
- Recrutement de personnel temporaire pour assurer le respect des procédures de sécurité sanitaire

Le plan de reprise d'activité des services

Le déconfinement a fait l'objet d'un plan de reprise d'activité définissant les mesures générales et les conditions de mise en œuvre service par service. Il a évolué et évolue toujours au fil des contextes sanitaires et législatif.

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

La période, ce n'est plus à démontrer, a été particulièrement difficile pour les professionnels à l'échelle nationale et locale. A son niveau, la municipalité a amorcé un travail de soutien à ses commerçants et professionnels, tous corps de métiers confondus, pendant et à la suite du confinement.

Le Bulletin d'Information Municipal, bien que diffusé en numérique uniquement sur 2 mois, était le moyen privilégié de communication des heures d'ouvertures et protocoles mis en place par les professionnels en exercice, en plus de leurs propres moyens de communication.

Les équipes de la mairie ont travaillé par la suite à l'élaboration de la campagne de communication « Je vis Landéda » avec l'objectif de revitaliser le lien entre les professionnels et citoyens juste après cette période difficile. La volonté municipale consiste en la promotion de l'économie locale aujourd'hui et demain... D'autres actions ont été engagées pour privilégier une consommation locale, par les habitants et les estivants : déplacement du marché sur le parking de Mezglaz, mise en place du sens unique sur le port de l'Aber Wrac'h et aménagement de terrasses et de tables de pique-nique sur le port.

La mise en place d'une surveillance de baignade à Sainte-Marguerite, les balades guidées proposées par Eol Jogging Marche à différents endroits de la commune tout l'été, les visites commentées de la chapelle de Tromenec ont également contribué à un afflux de visiteurs sur la commune.

Il est à noter que les investissements réalisés par la commune dans ce cadre ne peuvent se faire que sur le domaine public, exclusivement.



Vivre Landéda, c'est se ravitailler au bourg, c'est profiter des services de Bel Air, c'est se faire plaisir sur le port ou s'émerveiller aux dunes de Sainte-Marguerite.

Pour soutenir l'ensemble des personnes qui entreprennent sur la commune et qui font vivre son économie, la municipalité de Landéda va lancer une campagne de communication « Je vis Landéda », qui invitera le plus grand nombre à consommer localement afin de promouvoir et soutenir la richesse du territoire landédaen.

Cette campagne est en cours de finalisation et paraîtra prochainement avec notamment la parution d'un annuaire des professionnels de notre commune.



IMPACT COVID-19

Soutien à l'économie locale : 56 842,54 €

- Installation de terrasses pour augmenter la surface de vente de restaurants et autorisation d'occupation de l'espace public à titre gratuit pour 2020
- Installation de tables de pique-nique sur l'arrière port pour faciliter l'achat et la consommation de plats à emporter
- Conception et financement d'une campagne de promotion des commerces et de l'artisanat local (projet porté par l'agent initialement recruté pour assurer la promotion des métiers de la mer et Aber 2020)
- Marché estival

LES DERNIÈRES RÉALISATIONS...

UN SELF À L'ÉCOLE JOSEPH SIGNOR

Les enfants et le personnel sont très heureux d'avoir pu intégrer leur cantine rénovée dès la rentrée. Les plus grands, à compter du CP, bénéficient d'un service en mode self avec la possibilité de choisir entrée et dessert, le plat étant identique pour tout le monde !

L'isolation des sanitaires et l'installation de la signalétique mettront le point final au projet de rénovation dans les jours à venir. Des mesures acoustiques vont être réalisées pour analyser les améliorations obtenues.

A savoir : ce projet a attiré l'attention de l'Agence Qualité Construction et du centre de ressource régional du Réseau Bâtiment Durable qui mènent une étude nationale dans l'objectif de capitaliser des retours d'expériences spécifiques de bâtiments performants (tout type d'usage, rénovés).



L'OFFICE DE TOURISME AU PORT

L'office du tourisme du Pays des Abers a pu s'installer dans son local juste au début de la saison, sur le port de l'Aber Wrac'h. Les visiteurs locaux comme les estivants sont satisfaits de la localisation comme le montre la fréquentation en hausse de 58% par rapport à l'an dernier.



LE CHEMIN BUISSONNIER (KERIVIN), UNE NOUVELLE VOIE VERTE

Pourquoi cette nouvelle voie verte ?

La route de la Tour Noire reliant le bourg de Landéda au port de l'Aber Wrac'h est dangereuse pour les personnes se déplaçant à pied ou à vélo du fait de sa configuration (étroite largeur et courbe) et du nombre de véhicules motorisés l'empruntant.

Pour proposer un cheminement alternatif en toute sécurité pour ces modes de déplacement, la commune a décidé d'aménager un chemin rural entre Kerivin et Rosvenni à travers des parcelles agricoles et entre d'anciens talus. L'aménagement de cette portion permet ainsi de relier le bourg au port sans passer par la route de la Tour Noire.

A qui est-elle destinée ?

Les piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite, sont autorisés à emprunter ce cheminement. Les véhicules à moteurs y sont interdits (sauf dérogation prévue dans l'arrêté municipal).

Pourquoi des arbres ont-ils été plantés au bord ?

La plantation d'arbres au bord du chemin a pour but de créer, à terme, une haie qui abritera le chemin des vents de Nord-Ouest. La création d'une haie bocagère est également intéressante sur le plan de la biodiversité puisque de nombreuses espèces (oiseaux, insectes, etc.) vivent dans les haies. Les enfants de l'école Joseph Signor ont contribué à la plantation de l'ensemble en janvier dernier.

ET CELLES À VENIR

DE NOUVEAUX LIEUX DE SERVICE À VENIR

Alors que les travaux sur les bâtiments situés derrière le CMB devaient débuter début mars, le confinement en a retardé le démarrage. La livraison des espaces de bureaux partagés, du local de la police municipale, de l'agence postale, du nouveau distributeur de billets devrait avoir lieu au cours du premier semestre 2021.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'AXE MAIRIE - KERUHELGWENN

Les travaux de réaménagement de la voie communale n°3 sont terminés sur la première partie. Ils se sont poursuivis cet été devant l'école et devraient se terminer au cours de la première quinzaine d'octobre. Le chemin des écoliers est d'ores et déjà empruntable par les vélos et les piétons. Le régime de voie verte s'applique sur ce chemin.



IMPACT COVID-19

Travaux : 10 000 €

- Le surcoût « équipements et procédures de sécurité sanitaires » supporté par les entreprises en charge des interventions est reporté sur le client final, la commune, par le biais d'avenants en cours ou à intervenir.

A noter également

- Le report de travaux programmés se traduira par moins de dépenses sur le budget d'investissement de la commune en 2020. Il s'agit d'un simple report sur les budgets suivants et non d'un allègement des coûts.
- Le retard d'ouverture de l'agence postale se traduit par une perte de recettes : frais de personnel 2020 non compensé par la poste.



UN SENS UNIQUE À L'ABER WRAC'H ET UN AMÉNAGEMENT DE TERRASSES



L'expérimentation de mise en sens unique de la rue Ar Palud et la route de la Baie des Anges poursuivait deux objectifs : libérer de l'espace sur la chaussée pour l'aménagement de terrasses pour les commerces et faciliter la déambulation piétonne et cycliste. Le sujet n'a pas manqué d'animer quelques débats sur les réseaux sociaux, preuve en est que le sujet intéresse. La signalétique a été clarifiée pour confirmer la possibilité de circuler en double sens pour les vélos. Le dispositif a satisfait les commerçants et les promeneurs qui étaient très nombreux à déambuler. Le dispositif est maintenu jusqu'au 31 décembre 2020. Cette période de prolongation sera mise à profit pour élaborer un aménagement de la voirie sécurisant les circulations de tous et tenant compte des remarques émises par les répondants du questionnaire.



ENTRETIEN

avec Elodie Doll, Responsable du service Enfance - Jeunesse et en charge de la gestion administrative des Ressources Humaines



Lors de notre entretien, Elodie m'a retracé son parcours depuis sa formation jusqu'à sa prise de fonction en tant que responsable du service Enfance-Jeunesse et en charge de la gestion administrative des Ressources Humaines ; une double casquette prenante et passionnante.

Sortie de formation « Agent administratif polyvalent » dispensée au Centre De Gestion du Finistère (CDG 29), Elodie arrive à la mairie de Landéda en février 2015 en tant qu'assistante de direction avec déjà pour mission la gestion administrative des RH. Titularisée dès 2016, Elodie évolue rapidement et prend des responsabilités. En 2018, avec l'arrivée d'Olivier Rousic au poste de Directeur Général des Services, elle participe à la création du service Enfance - Jeunesse pour en devenir responsable en 2020 !

Elodie, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre travail ?

E.D : « Comme l'indique l'intitulé de mon poste, j'ai une double mission, l'Enfance - Jeunesse d'un côté (environ 80% de ma mission) et la gestion des RH pour les 20% restants. Le service comprend 12 personnes à l'année, moi comprise et des contractuels qui viennent renforcer l'équipe si nécessaire. Pour être plus claire, je vais présenter les 2 volets séparément bien que je m'occupe de missions RH ou Enfance - Jeunesse au besoin, sans avoir de temps réellement dédiés à une mission ou à une autre.

On va commencer par les missions RH. Pas qu'elles soient moins importantes mais plus faciles à décrire... Je m'occupe des mêmes missions que dans n'importe quelle entreprise : formation, gestion de carrière, recrutement, relations interpersonnelles, prestations sociales, prévention hygiène et sécurité, déclarations URSSAF... La différence principale consiste dans la mise en œuvre de ces missions car nous dépendons du CDG 29 situé à Quimper. Ce dernier est un support au quotidien pour toutes les questions RH : conseil juridique sur le statut de la Fonction Publique Territoriale, conseil disciplinaire, conseil technique pour le tableau des emplois (création/suppression, libellé ou modification de poste), gestion des absences, le protocole du temps de travail... »

Et concernant l'Enfance-Jeunesse ?

E.D : « C'est un peu plus complexe. Il faut savoir qu'avant la création du service en 2018, seul le personnel de l'école faisait partie d'un ensemble

« Une commune regroupe plusieurs services avec des missions bien souvent inconnues du grand public. A travers les publications du magazine municipal, régulièrement, un focus sera réalisé sur un métier, afin, pourquoi pas, d'ouvrir des vocations auprès des plus jeunes comme des personnes déjà expérimentées »

Christine Chevalier.

global plus en lien avec un service à la population. La volonté municipale a été de créer un vrai pôle au service des jeunes de Landéda, comprenant le scolaire, l'animation et le développement d'un schéma directeur.

Sur la partie scolaire, il y a beaucoup de gestion de planning entre les 5 personnes qui se répartissent l'entretien des locaux communaux et les 2 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles). Je travaille en lien avec la directrice de l'école publique pour la mise en place de travaux et/ou protocoles. Cela nous a bien servi notamment pendant la période de confinement pendant laquelle nous avons dû travailler en étroite collaboration.

Et puis il y a toujours de nouveaux projets qui viennent se greffer, l'organisation du self par exemple, ou encore, petite nouveauté qui sera mise en place au courant de l'année scolaire 2020-2021, des animations sur le temps de pause méridienne ! »

Avant de passer à la suite, pouvez-vous nous éclairer sur l'organisation pendant la période de confinement ?

E.D : « Cette période a demandé un travail accru pour élaborer et mettre en place le protocole sanitaire spécifique à l'école Joseph Signor afin d'accueillir les enfants de personnels prioritaires. On a établi un roulement entre les agents pour assurer l'encadrement des temps de pause méridienne et la désinfection des locaux chaque soir. L'encadrement sur les temps scolaires a été assuré par les professeurs et il n'y a pas eu de périscolaire de mis en place. Pendant les vacances scolaires d'avril, nous avons dû assurer la continuité de service en lien avec EPAL pour ouvrir l'ALSH.

Pour en revenir au fonctionnement global du service Enfance - Jeunesse...

L'objectif principal du service est de proposer des actions adaptées à chaque tranche d'âge de la petite enfance jusqu'à 17 ans.

Une des premières actions du service a été le recrutement d'un animateur, Matthieu Manain. Avec son arrivée, il y a 18 mois, nous avons créé l'école municipale des sports pour les 4-9 ans. Avec le succès rencontré, à la rentrée 2020, nous avons créé deux nouveaux créneaux pour répondre aux demandes et pour proposer des activités plus adaptées en fonction des tranches d'âges (4-5, 6-7 et 8-9 ans).

Objectif Vacances a vu le jour en début d'année 2020 en remplacement du programme ELI (Espace Loisirs Itinérant) et en complément de l'ALSH. Je

m'occupe de la partie juridique et administrative, et Matthieu de la partie logistique et pédagogique. Cette formule dédiée aux 10-17 ans à dominante culturelle et sportive fonctionne très bien avec « un taux de remplissage » avoisinant les 90%.

Pour les 16-17 ans, c'est le dispositif Argent de Poche qui a été mis en place, invitant les jeunes à découvrir le monde du travail en leur proposant des missions administratives ou techniques à la demi-journée contre « argent de poche ». Chaque 2^{ème} semaine des vacances scolaires, nous accueillons une trentaine de jeunes sur 3 demi-journées. Cela demande un peu d'organisation pour s'assurer d'être toujours dans le cadre légal du dispositif, gérer les plannings et bien sûr trouver les missions auprès des services communaux !

Ça c'est la partie émergée de l'iceberg. Pour tout mettre en place, il faut pouvoir avoir les fonds nécessaires, tout comme le personnel ou les moyens matériels.

Pour y parvenir, il y a ce qu'on appelle « Le contrat Enfance - Jeunesse » avec la CAF. Il est renouvelé tous les 5 ans et nous sommes au milieu du contrat 2019-2022. Les subventions que la commune perçoit dans ce cadre permettent, entre autres, un cofinancement de la médiathèque-ludothèque, d'Objectif Vacances ou de bénéficier de formations sur la prévention jeunesse. Ces dernières sont d'ailleurs accessibles aux agents du service, comme à l'Élu Enfance - Jeunesse ou encore au policier municipal directement en contact avec les jeunes de la commune.

L'autre point majeur du contrat est qu'il nous permet de cofinancer un poste de coordinatrice Enfance - Jeunesse à l'échelle de la communauté de communes. C'est un atout indéniable car elle a audité les communes de la CCPA et définit les points forts comme les points d'amélioration en ce qui concerne la jeunesse sur le territoire. Nous remplissons de nombreuses missions à l'échelle communale mais il est tout aussi intéressant de travailler en commun et de bénéficier d'un retour d'expérience. De son travail a découlé un schéma directeur intercommunal, qui fait écho au schéma directeur communal, qui fait suite à une étude commandée par la Mairie il y a 2 ans au cabinet Socioscope.

Voilà les grandes lignes sur l'Enfance - Jeunesse, il y a de quoi faire et toujours des projets à mettre en place. Dernièrement ce sont les chèques vacances et les coupons sports et, l'un des objectifs majeurs des mois et années à venir est de nous concentrer sur la prévention jeunesse : alcool, drogue, santé, numérique... »

Quelques mots pour conclure cet entretien ?

E.D : « Aucun jour ne se ressemble et j'ai la chance d'évoluer dans une structure humaine, dans un cadre agréable, même en ayant besoin de traverser l'Aber-Wrac'h tous les matins !

J'ai une charge de travail importante mais ça ne m'a pas empêché d'obtenir mon concours d'agent de catégorie B en début d'année.

Bref, j'adore ce que je fais ! »

UN EXEMPLE D'ACTION DU SERVICE ENFANCE - JEUNESSE :

LA 1ÈRE ÉDITION ESTIVALE DE « OBJECTIF VACANCES »

Face au succès rencontré lors des précédentes vacances scolaires, Objectif Vacances, organisé par le service Enfance - Jeunesse était de retour pour les vacances estivales. Cet accueil pour les 10-17 ans a pour but de développer de manière ludique les différentes capacités des enfants au travers d'activités sportives et culturelles.

Pendant cette période, les locaux de l'école publique Joseph Signor se sont transformés en un lieu de loisirs, de détente et de découverte afin d'accueillir les enfants du 6 juillet au 28 août 2020.

Sur cette période, une équipe d'animateurs s'est attachée à proposer des activités et sorties très variées : randonnée kayak avec visite du Fort Cézon, Récré des 3 curés, surf, olympiades, Koh-lanta, escalade, Aqua west park, Escape game, JO 2020 de Landéda, Landéda comédie club, escalade, course d'orientation...

Du 6 au 17 juillet et du 24 au 28 août, l'offre s'est concentrée sur les activités nautiques déjà pratiquées sur la commune (kayak, planche à voile, catamaran, optimist) grâce à un partenariat avec le CVL.

D'autre part, afin de rendre plus accessible l'offre à toutes les familles, le conseil municipal a voté le 22 juin dernier, la mise en place d'une tarification basée sur le quotient familial.

Le succès est donc au rendez-vous, en témoignent les chiffres des enfants inscrits pour cette 1ère édition estivale : 50 inscrits sur les deux mois, 16 à 24 enfants accueillis par jour.

VIVEMENT LES PROCHAINES VACANCES !

LA SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE ET DE LA PLAGE DE SAINTE-MARGUERITE

Cette année, un poste de secours sur la plage de Sainte-Marguerite a été confié par la commune au SDIS 29. 4 nageurs sauveteurs, qualifiés et formés, ont ainsi été engagés en qualité de sapeurs-pompiers volontaires (SPV) saisonniers et ont assuré la surveillance tous les jours du 2 juillet au 23 août de 13h30 à 19h30.

Les nageurs-sauveteurs ont répondu à trois missions principales : la prévention qui passe essentiellement par des actions d'information auprès du public, la surveillance de la zone de baignade et l'assistance aux personnes.



LE BAC AN TREIZH

Depuis de nombreuses années, l'idée de relier les communes de Landéda et Plouguerneau par voie maritime était dans l'air.

En concertation étroite, les élu.e.s des deux communes ont décidé de tenter l'expérience cet été, et ce dans un délai record : le « Bac an Treizh - Aber Wrac'h » est ainsi né !

Ce nouveau moyen de transport reliant les ports de Perroz et de l'Aber-Wrac'h a permis aux habitants et touristes de pouvoir profiter des services, commerces, activités et richesses naturelles et patrimoniales des deux communes, le tout en 5 minutes de traversée. Dix personnes et cinq vélos par traversée ont pu ainsi passer, quotidiennement, entre les 10 juillet et 16 août. Ce service, assuré par les Vedettes des Abers et gratuit cette année, est co-financé par les deux communes et subventionné par la région.

UN RENFORT POLICIER

Du 04 mai au 30 septembre, Pierre COLLIOU a été recruté pour la saison afin de renforcer la police municipale, en tant qu'assistant de police municipale et ASVP (agent de sécurité de la voie publique). Ce renfort a permis une meilleure présence sur le terrain, notamment en sortie de confinement et à l'approche de la saison estivale.

La surveillance du domaine public a pu être optimisée sur tout le territoire (rues et plages en collaboration avec les pompiers volontaires bénévoles du poste de secours de Sainte-Marguerite) et a permis d'assurer le bon ordre et la sécurité publique, de lutter contre les incivilités en journée comme en soirée (16 soirées effectuées), de mettre en œuvre et d'observer la bonne tenue du protocole sanitaire du marché estival sur le parking de Mezglaz ou encore de mettre en place des interventions en partenariat avec la brigade de gendarmerie de Plabennec-Lannilis.

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ



Malgré les restrictions et contraintes dues à la situation sanitaire, et malgré l'annulation d'importantes manifestations, la municipalité a souhaité organiser des événements culturels pour les habitants et les estivants.

La volonté a été rapidement de proposer du spectacle vivant pour de petites jauges, en plein air, pour toucher tous les publics : concerts, arts de la rue, contes... L'idée était d'apporter à la fois l'art et la convivialité après une période de confinement difficile à vivre pour chacun. Plusieurs lieux ont ainsi été investis : le parking de Mezglaz, le jardin du port, le jardin du Sémaphore, accueillant de petits spectacles ou proposant au public des pique-niques musicaux.

Au vu du contexte, la publicité a été réduite au minimum, afin de garder des jauges maîtrisables, mais la population était au rendez-vous. En tout ce sont 8 jeudis festifs qui ont été organisés sur l'été, dans un esprit bon enfant et dans le respect de chacun.



La municipalité remercie la population d'avoir respecté à chaque fois les gestes barrières et le protocole sanitaire proposé. Elle remercie également les bénévoles, élus et membres d'associations d'avoir donné de leur temps, car sans eux l'application de ce protocole n'aurait pu se faire.

La programmation de cet été a permis au service culture de continuer une réflexion, débutée l'année dernière avec la création du service et la réalisation d'un schéma directeur de l'action culturelle, qui reste à approfondir, sur la mise en place d'une politique culturelle cohérente, prenant en compte les spécificités de Landéda et les propositions des associations.

DECLIC

L'équipe DECLIC (Devoirs et Engagements du Collectif des Landédaens Investis et Créateurs) tient d'abord à remercier une nouvelle fois celles et ceux qui ont soutenu notre dynamique participative durant la campagne, ainsi que tou-te-s les votant-e-s comme les abstentionnistes involontaires retenu-e-s par la pandémie déclarée avant le scrutin.

Au regard notamment de cette crise sanitaire inquiétante, nous avons formulé le 20 mars un recours officiel auprès du tribunal administratif pour contester la sincérité du scrutin : en effet, non seulement beaucoup d'entre vous ont préféré ne pas prendre de risque en se rendant aux urnes, mais les demandes de procuration des résidents des EHPAD ont toutes été recueillies, suite à un arrêté préfectoral, par les directions des établissements, et ce sans aucun autre contrôle judiciaire.

Cependant, suite à la validation du premier tour par les Conseils Constitutionnel et d'État et à la tenue non contestée des seconds tours, nous nous sommes désistés en juillet de cette requête devenue inconciliable avec la situation nationale : nous ne pouvons donc que déplorer la faible représentativité du résultat - du notre qui semblait s'annoncer meilleur - comme de celui de l'équipe majoritaire qui n'est élue dès le premier tour que par seulement un peu plus de 25% des électeurs.

Cela n'enlève en rien notre volonté d'œuvrer à la transparence réelle du fonctionnement municipal et à l'écoute citoyenne. A ce titre comme possiblement à d'autres, l'équipe réélue semble avoir entendu plusieurs doléances défendues par DECLIC lors de la campagne et nous nous en félicitons. Nous resterons bien entendu vigilants à ce que cela se maintienne tout au long du mandat et ne soit pas que des effets d'annonces. Pour autant, nous nous inscrivons dans la continuité de notre démarche première, à savoir : être force de proposition avant force d'opposition, ainsi que ressource pour tou-te-s les Landédaen-ne-s.

Merci de votre sollicitude.

Frédéric Le Coze-Sarafian, pour DECLIC / Contact : declicpourlandeda2020@lilo.fr

GROUPE MINORITAIRE UNIS POUR LANDÉDA

Notre accueil au sein du conseil municipal a été bienveillant, notamment par Madame Le Maire qui est allée au-delà des obligations légales pour nous intégrer dans les différentes commissions.

La crise sanitaire a retardé les séances des conseils municipaux. Ils ont ainsi majoritairement fait l'objet de votes de procédures d'installation et de mesures d'accueil des estivants en lien avec la COVID. Sans posture, mais avec une volonté d'apporter notre concours à l'intérêt général, nous échangeons cordialement avec le groupe majoritaire, qui s'avère pluriel, et nos contributions reçoivent une écoute. Nous n'avons, à ce jour et dans ces circonstances, exprimé aucune opposition, comme vous avez pu le voir dans la presse ou les comptes rendus municipaux de séance.

Les élections municipales et communautaires du 15 mars ont eu lieu dans les circonstances que vous savez : les tergiversations étatiques malgré les risques sanitaires, puis l'intervention TV du premier ministre la veille à 21h00 pour fermer en urgence les bars, restaurants, etc. ! Le maintien du scrutin a eu pour conséquences une abstention record et des contaminations par milliers.

A Landéda, l'abstention (53%) et le code électoral font que les 27% des suffrages exprimés sur la commune en faveur de la majorité actuelle lui permettent d'occuper 81% du conseil municipal. Cette faible représentativité des habitants, non exclusive à Landéda, nous conforte dans nos souhaits de mettre en place d'autres modes de participation citoyenne.

Les rares réunions des commissions, le bénévolat pour l'encadrement des activités d'animations maintenues ou autres actions, nous ont permis de rencontrer une partie du personnel municipal que nous ne connaissons pas encore, leurs compétences et engagements sont indéniables.

L'accès aux diverses documentations de la commune est à ce jour très difficile, la conjoncture, la période estivale, en sont certainement les raisons.

La rédaction de ce texte, arrêtée au 05 Août, ne tient pas compte des évolutions et événements depuis cette date. Nous espérons une amélioration de la situation sanitaire avec des conséquences sociales et économiques les moins pénalisantes possible pour notre commune et notre pays.

Nous sommes joignables par courrier à l'adresse de la mairie et par mail : unispourlandeda@gmail.com

Nos prochaines démarches auront, entre autres, pour moteurs, le développement durable et local, l'action sociale et la participation citoyenne.

Bien à vous.

UN SEUL MOT « SOLIDARITÉ » !

Cette période de confinement a, une nouvelle fois, démontré une belle valeur humaine, richesse de notre commune : **la solidarité**. Ce mot a pris tout son sens et c'est ce que nous voulons retenir de ces dernières semaines.

Les associations ont contribué à cette solidarité. Certaines ont renoncé à leur subvention pour que d'autres puissent envisager l'avenir plus sereinement. D'autres ont proposé des animations pour égayer nos journées ou soirées !

Nous avons pu voir cette chaîne humaine se mettre en place. Cette solidarité a apporté une précieuse aide matérielle et humaine, ainsi que du réconfort dans le cœur de chacun, ce qui a renforcé ce sentiment de fierté d'être Landédaens.

La municipalité accompagne quotidiennement les associations dans la reprise des activités, par la mise en place d'un protocole sanitaire stricte pour l'accès aux salles et la mise à disposition des produits de désinfection, en recevant chacune des associations afin d'échanger sur la reprise, les mesures à respecter, partager sur les craintes...

Nous devons nous adapter, trouver des solutions afin que chaque association puisse reprendre dans les meilleures conditions. Nous remercions les associations qui ont pu s'arranger pour que d'autres puissent pratiquer en respectant les mesures liées à la Covid-19.

Encore une fois et cela n'est plus à démontrer, la vie associative sur notre commune est riche par ses bénévoles, ses membres investis. Le monde associatif est un maillon essentiel pour que la vie continue.

Continuons à être solidaires, pour faire grandir notre commune et apporter encore plus de sérénité dans nos vies. Bravo et merci à tous !



Un guide des associations a été édité pour mettre en avant les associations qui animent la commune. Disponible sur le site de Landéda en version numérique et en version papier à la médiathèque et à la mairie.



NOTRE HOMMAGE À JACQUES BOUCHER

Jacques Boucher, qui nous a quittés au printemps dernier, a laissé dans son sillage de grands moments qui ont marqué notre commune. Élu président du Comité des fêtes en 1977, il est à l'origine de plusieurs événements incontournables comme la Foire aux chiens, la fête de la bière, la fête du bœuf ou la fête de l'eau et du feu. Il savait monter et motiver les équipes. Très engagé, son aide était appréciée par l'équipe d'EOL dans le montage et la communication du Landé'tour ou plus récemment au sein du Club d'animations de Landéda l'Aber-Wrac'h, dont il était le vice-président. D'une forte personnalité, Jacques s'investissait sans compter, fourmillant d'idées et de bons conseils et toujours le dernier à quitter les lieux. Derrière sa carapace se cachait un homme généreux, sensible au quotidien, avec un franc parler qui engendrait le respect.

RÉSEAUX SOCIAUX, RESTONS CONNECTÉS !



Vous aimez Landéda ? Dites-le sur Facebook sur la page : **@communedelandeda**

Retrouvez toutes les informations essentielles pour vos sorties, événements, culture, loisirs, sports, famille, enfance.

POUR CONTACTER LA MAIRIE

Mairie de Landéda - 61 Ti Korn - 29870 Landéda
T. 02 98 04 93 06 / accueil@landeda.fr

HORAIRE :

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Le jeudi : 8h30 - 12h
Le vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h



Retrouvez les éditions précédentes du MIM, consultables en ligne, sur le site internet de la commune : **www.landeda.fr/mairie/publications**